DÉMISSIONS EN CASCADE, GUERRES INTESTINES

L'opposition «démocratique» en déperdition

Page 3

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6816 - SAMEDI 17 OCTOBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

La «sainte famille» se ligue

LE TAMAZIGHT, CHEVAL DE TROIE DE LA «CONTRE-RÉVOLUTION»



Parmi les points clivant de la révision constitutionnelle, la place de l'identité amazighe dans l'affirmation de la nation algérienne. Un courant de pensée idéologique de tendance islamo-panarabiste refuse de débattre le texte proposé sous prétexte qu'il ouvre la brèche d'une dé-arabisation ainsi qu'une dé-islamisation de la société algérienne.

Page 4

RECRUDESCENCE DES CAS DE COVID-19

Un reconfinement est-il envisageable ?

Page 2

DÉTOURNEMENT À ALGÉRIE POSTE

200 MILLIONS VERSÉS À UN MORT

Page 5

MOKHTAR L'INNOVATEUR DIGITAL

Une lumière dans une zone d'ombre

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

REPRISE DE LA PRIÈRE DU VENDREDI

Le prêche et la prière ne devront pas dépasser 15 minutes

LA PRIÈRE du vendredi dans les mosquées d'Algérie ayant une capacité de plus de 1 000 places sera autorisée à partir du 6 novembre prochain. Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé plusieurs mesures régissant le déroulement de la grande prière. La décision, qui a été prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a été appréciée par les citoyens, les imams et les responsables de la gestion des différentes mosquées du pays. De nouvelles dispositions ont été arrêtées concernant les mosquées fermées à cause de la crise sanitaire. Ainsi, l'ouverture des mosquées concernées par la prière du vendredi devra intervenir 15 minutes avant le premier appel à la prière, a indiqué un communiqué sanctionnant une réunion de la commission ministérielle de la fatwa et le comité scientifique de suivi de l'épidémie du coronavirus en Algérie. «Le deuxième appel à la prière doit intervenir deux minutes après le premier. La fermeture des mosquées doit intervenir 15 minutes après la prière», précise-t-il. «Les imams doivent écourter le prêche et la prière du vendredi, qui ne devront pas dépasser un quart d'heure», a encore précisé le communiqué. Contacté par le Jeune Indépendant, le cheikh Nassim, imam de la mosquée El-Rahma de Boudouaou, a salué la décision du président de la République et a tenu à assurer que toutes les dispositions prises par la commission ministérielle seront appliquées pour la réussite de cette reprise. «La reprise de la prière du vendredi était tant attendue par les fidèles. Nous allons multiplié les réunions avec les responsables de la mosquée pour que cela se passe le mieux possible. Nous allons veiller également au respect strict des mesures de sécurité pour éviter aux mosquées de se transformer en foyers de contamination à la Covid-19», a-t-il affirmé. Par ailleurs, et parmi les mesures prises, le communiqué souligne que la prière dans les rues avoisinant les mosquées est interdite. Le communiqué a ajouté que les mosquées sont ouvertes pour accomplir les cinq prières quotidiennes. Les autres activités des mosquées, comme les cours du vendredi et les cours hebdomadaires, restent toujours suspendus. Les salles d'ablution et les bibliothèques resteront fermées. Le communiqué a rappelé la nécessité de continuer à appliquer les mesures barrière contre le coronavirus : la distanciation physique entre les fidèles, le port du masque, l'usage du gel hydro-alcoolique, l'usage d'un tapis de prière personnel, éviter les poignets de main, les rassemblements avant l'entrée dans la mosquée, la sortie de la mosquée se fera juste après la fin de la prière, l'interdiction de l'usage des climatiseurs, etc. Il est également rappelé la nécessité de renforcer les opérations de désinfection, de nettoyage et d'aération. A ce propos, les bienfaiteurs sont appelés à faire don de moyens de désinfection et de stérilisation pour les mosquées. Les femmes, les enfants et les personnes malades ne sont pas autorisés à se rendre à la mosquée, comme il est recommandé aux personnes âgées d'accomplir leur prière à la maison.

Lynda Louifi

RECRUDESCENCE DES CAS DE COVID-19

UN RECONFINEMENT EST-IL ENVISAGEABLE ?

L'augmentation des contaminations journalières au coronavirus se confirme. Pour le quatrième jour consécutif, le nombre de nouveaux cas augmente, dépassant la barre des 200 cas en 24 heures. Une situation qui ne rassure pas sur la situation épidémiologique, laquelle a pourtant connu une stabilité.



Pour éviter un éventuel rebond de contaminations, certains responsables locaux anticipent en prenant des mesures préventives. C'est le cas du wali de Aïn Témouchent qui a décidé d'instaurer un couvre-feu de 18 h jusqu'au lendemain à 6 h. Ce couvre-feu, qui est entré en vigueur le jeudi 15 octobre, prendra fin le mercredi, soit pour une durée de 7 jours. Il concerne les communes relevant des daïras de Béni Saf et Lehassa.

Dans le communiqué diffusé par la wilaya, on précise que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la pandémie du coronavirus. Il a été décidé de la fermeture temporaire et préventive des magasins, les grands espaces et les activités commerciales et sportives dans les communes en question. En effet, les walis peuvent, après accord des autorités compétentes, prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires de la mesure de confinement à domicile partiel ou total d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.

Le relâchement dans le respect des gestes barrière constaté ces derniers jours peut engendrer une nouvelle vague de contaminations, d'où l'inquiétude des spécialistes qui prônent le respect strict des gestes barrière. Des observateurs n'écartent pas l'éventualité d'un reconfinement, du moins partiel, pour limiter la circulation du virus, surtout qu'il va y avoir la rentrée scolaire.

L'évolution de la situation de la pandémie du coronavirus en Algérie et dans le monde a contraint les autorités du pays à reporter l'inauguration de la Grande Mosquée d'Alger prévue pour le 1er novembre. Dans son communiqué, le Conseil du gouvernement, qui s'est réuni mercredi dernier, a indiqué que «la situation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) et son évolution aux niveaux mondial et national empêchent l'inauguration de Djamàa El-Djazaïr en présence des autorités religieuses musulmanes des cinq continents, des institutions et universités du monde musulman, des organisations internationales islamiques, des oulémas et des intellectuels».

Son inauguration est donc reportée jusqu'à l'après-crise sanitaire. Les mosquées ayant une capacité d'accueil supérieure à 1 000 fidèles sont cependant autorisées à ouvrir leurs portes à compter du 6 novembre, bien que l'évolution de la situation épidémiologique ne peut être prévue à l'avance.

L'Algérie, qui a «réussi» le déconfinement, bien que neuf wilayas soient toujours soumises à un couvre-feu de 23 heures à 6 heures jusqu'à la fin du mois en cours, n'est pas à l'abri d'un nouveau confinement si la courbe ascendante venait à se maintenir encore longtemps. Selon des spécialistes, si cette hausse devait perdurer au-delà d'une semaine, elle serait préoccupante.

Lilia Aït Akli

126 nouveaux cas, 126 guérisons et 5 décès en 24 heures

LE NOMBRE des contaminations au nouveaux coronavirus est en hausse en Algérie pour le 5e jour consécutif, avec 221 nouveaux cas enregistrés en 24 heures, 126 guérisons et cinq morts, portant le nombre total des cas confirmés depuis le début de l'épidémie à 53.998, des guérisons à 37.856 et celui des décès à 1.841.

«221 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 126 guérisons et cinq décès ont été recensés durant les dernières 24 heures en Algérie, portant le total des cas confirmés à 53.998, des guérisons à 37.856 et celui des décès à 1.841», a déclaré le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination à la Covid-19 s'élève à près de 122 cas pour 100.000 habitants, ajoutant que les nouvelles contaminations enregistrées les 24 dernières heures représentent 0.40 cas pour 100.000 habitants.

Les personnes âgées entre 25 et 59 ans représentent 55.6% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 32.8%.

Les wilayas, d'Alger (6.190 cas), Blida (4.319 cas), Oran (4.109 cas), Sétif (3.302 cas) et Batna (2.062 cas) représentent à elles seules 37 % des cas de contamination et 28% des décès enregistrés sur le territoire national.

Pr Fourar a également indiqué que 22 wilayas n'ont connu aucun cas au coronavirus et 21 autres ont recensé entre un et neuf cas, alors que cinq wilayas ont enregistré dix cas et plus.

Concernant le nombre de personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourar a fait état d'une légère augmentation, avec 36 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (35 la veille). Enfin, le responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique de la part des citoyens, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, particulièrement celles souffrant de maladies chroniques.

Dans le monde, la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait au moins 1.105.779 morts depuis l'apparition de la Covid-19 fin décembre en Chine, selon un bilan établi hier à partir de sources officielles. Plus de 39.378.461 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 29.503.014 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel des contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de jeudi, 6.086 nouveaux décès et 404.758 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.103 nouveaux morts, l'Inde (895) et le Brésil (713).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 217.717 décès pour 7.980.899 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 3.177.397 personnes ont été déclarées guéries.

Mohamed Mecelti

DÉMISSIONS EN CASCADE, GUERRES INTESTINES ET ACTE POLITIQUE «CRIMINALISÉ»

L'opposition «démocratique» en déperdition

Les partis de l'opposition issus de la mouvance dite démocratique, notamment le RCD, le FFS et le PT, passent par des moments pénibles. En dépit de l'initiative de former un front commun, en coalition avec une constellation partisane et des acteurs de la société civile du même courant, sous l'enseigne du Pacte de l'alternative démocratique (le PAD), la mouvance peine à s'imposer sur l'échiquier politique. Selon toute vraisemblance, les trois «piliers» du PAD font face à de multiples embûches : démissions en cascade, guerres intestines, en plus d'autres entraves liées à ce que certains chefs de ces partis qualifient «de remise en cause du multipartisme».

Depuis plusieurs années, le Front des forces socialistes (FFS) connaît un malaise «chronique» suite à des guerres intestines sans fin. Le dernier épisode de ces conflits internes minant le parti de feu Hocine Aït Ahmed remonte à lundi passé. En effet, les deux secrétaires nationaux, qui se disent tous deux légaux, en l'occurrence Youcef Aouchiche et Belkacem Benameur, se disputent le siège du parti.

Ce qui est appelé «la bataille du siège» perdure et jette le doyen de l'opposition dans une crispation structurelle, le fragilisant davantage. C'est Youcef Aouchiche, premier secrétaire national désigné par la nouvelle instance présidentielle issue du congrès extraordinaire tenu le 10 juillet dernier, qui a engagé «une double procédure judiciaire et disciplinaire» contre Belkacem Benameur. Il porte à la connaissance de l'opinion publique, via un communiqué, que «ce dernier ne représente nullement le Front des forces socialistes».

FRONDE AU SEIN DU PT

Par ailleurs, le Parti des travailleurs de Louisa Hanoune, lui aussi, vit dans la tourmente. Il y a quelques semaines, plusieurs membres du bureau politique et du comité central du PT ont annoncé leur démission collective. Le désormais ex-membre du BP du parti, Smail Kouadria, avait indiqué qu'il avait décidé «de quitter le parti à l'amiable». «Après avoir gelé mes activités politiques au sein du parti depuis presque une année, j'ai décidé de déposer officiellement ma démission», a-t-il précisé.

Concernant les raisons ayant poussé les militants du PT à prendre cette décision, M. Kouadria a expliqué que cela fait 14 ans que «mes collègues et moi sommes dirigeants politiques au sein du PT et que les décisions politiques se prennent à la direction, en restreint, à Alger, sans débat ni consultation de structures politiques au niveau de la base».

Le même scénario a eu lieu fin septembre suite à des démissions collectives de plusieurs membres des bureaux de Guelma et Chlef pour des raisons «personnelles et organisationnelles». Ces derniers, a-t-il ajouté, allaient se retirer du PT avant, mais les circonstances «particulières» que traversait le parti suite à l'incarcération de sa patronne en 2019 ont retardé leur démission. Les «dissidents» dénoncent le fait que «le parti n'appartient plus à la base militante» et déplorent «aussi le gel de leurs activités partisanes depuis près de deux ans». Selon des observateurs, le parti de Louisa Hanoune se bat sur deux fronts. En sus des problèmes internes, le PT a dénoncé, la semaine dernière, «une criminalisation de l'acte politique» suite à l'affaire de Chahinez Souilah, membre du bureau politique du PT.

«La responsable syndicaliste à l'université de Jijel et cadre du parti a été convoquée par le tribunal de la wilaya de Jijel pour comparaître le 28 octobre prochain pour outrage à corps constitué», selon un communiqué rendu public par le parti. L'inculpation de ladite responsable serait «en relation avec le partage sur sa page Facebook d'une photo montrant une manifestation de femmes à l'occasion du 8 mars à Alger, et dans laquelle ces femmes ont été brutalisées par les policiers», a ajouté la même source.

LE RCD DÉNONCE «UNE REMISE EN CAUSE DU MULTIPARTISME»

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Mohcine Belabass n'est pas en reste de ces crises qui lézardent le front interne des entités partisanes issues de la mouvance dite «démocratique».

Le RCD a déjà connu le scénario «de sédition» l'année dernière avant que cela ne se reproduise en janvier dernier lorsqu'un groupe d'élus à l'APW de Tizi Ouzou, représenté par Azouaou Aït Hamou, a décidé de procéder à une démission collective. Selon les observateurs, les positions du président du parti, Mohcine Belabbas, ne faisaient pas l'unanimité, provoquant ainsi une levée de boucliers au sein de la formation, notamment le rapprochement constaté, dans le sillage du mouvement populaire du 22 février, entre «les frères ennemis».

Le RCD et le FFS, partis fervents de l'opposition, tentaient, peu ou prou, de constituer «un front commun» réunissant les rangs des acteurs du courant démocratique, et ce dans le souci de se frayer un chemin dans le processus révolutionnaire en marche. Hormis «le cauchemar» des démissions collectives, le RCD a dû faire face, en septembre passé, à une autre «tornade» qui risque d'emporter son chef, Mohcine Belabbas, faisant actuellement l'objet d'une procédure de levée de l'immunité parlementaire introduite par le ministère de la Justice le 24 septembre écoulé. Dans le même contexte, le parti opposant avait dénoncé ce qu'il qualifie «d'une remise en cause du multipartisme» après l'interdiction de la tenue de son conseil national à l'hôtel El-Riadh par les services de la wilaya d'Alger.

«Cette interdiction d'une réunion de la direction nationale du RCD est une première depuis la création du parti. Par cette attitude de vouloir mettre des entraves au débat dans la société, y compris à l'intérieur des structures des partis, le pouvoir semble avoir choisi la politique du pire», indique un communiqué rendu public par le RCD.

En tout cas, la classe politique dans son segment «opposant démocratique» est mise à mal. Une situation qui intervient à un moment inopportun pour ces partis au vu de l'importance des prochaines échéances politiques attendues juste après le référendum du 1er novembre, alors que d'autres partis parmi «les opportunistes» sont en train d'affûter leurs armes.

Aziza Mehdid

JEAN-YVES LE DRIAN À ALGER :

«Ma visite marque la solidité des liens d'amitié»

LE MINISTRE de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française Jean-Yves Le Drian a indiqué, avant-hier, que sa visite de travail en Algérie marque la solidité des liens d'amitié entre l'Algérie et la France, soulignant que «les deux pays ont besoin l'un de l'autre». «Nos deux pays ont besoin l'un de l'autre et notre concertation demeure essentielle sur des questions d'intérêt commun», a déclaré M. Le Drian à la presse, au terme de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. «Je suis venu à Alger pour marquer la solidité des liens d'amitié entre nos deux pays. Pour la France, l'Algérie est un partenaire de premier plan en raison des liens humains multiples qui nous unissent par-delà la Méditerranée», a-t-il dit. Il a ainsi fait observer que le président français Emmanuel Macron avait engagé dès 2017 «une démarche de lucidité sur l'Histoire de la colonisation et de la Guerre d'Algérie», soulignant qu'il l'a montré «par des actes forts, comme la remise récente à l'Algérie des restes mortuaires des combattants algériens conservés au Musée de l'Homme». En ce sens, il a indiqué que M. Macron a demandé à l'historien Benjamin Stora de travailler sur la mémoire de la colonisation et de la Guerre d'Algérie dans un «esprit de vérité et de réconciliation pour que nos deux pays regardent ensemble vers l'avenir», estimant qu'»un regard lucide et apaisé sur leur passé est indispensable». Évoquant le référendum sur la révision de la Constitution, prévu le 1er novembre prochain, M. Le Drian a indiqué que «la France souhaite succès et prospérité à ce pays ami dans le plein respect de sa souveraineté». «L'Algérie est à la veille d'une étape importante qui va amener le peuple algérien à se prononcer le 1er novembre sur le projet de révision de la Constitution», a-t-il ajouté, relevant que le Président Tebboune a affiché ses intentions de réformes des institutions pour renforcer la gouvernance, l'équilibre des pouvoirs et les libertés. «Il appartient aux Algériens et à eux seuls de traduire les aspirations qui se sont exprimées avec civisme et dignité en une vision politique aves des institutions aptes à la concrétiser», a-t-il dit.S'agissant des enjeux économiques dans la coopération bilatérale, M. Le Drian a indiqué que «les entreprises françaises implantées en Algérie sont nombreuses et contribuent au dynamisme de l'économie et à la création d'emploi», saluant aussi les réformes initiées par le Président Tebboune afin de «diversifier l'économie algérienne, d'assouplir les procédures et d'accompagner les entreprises innovantes». S'exprimant sur la crise libyenne, il a indiqué que «la France considère, comme l'Algérie, qu'il n'y a pas de solution militaire et soutient le dialogue politique entre toutes les parties libyennes sous l'égide des Nations unies». Pour ce qui est de la situation au Mali, M. Le Drian a indiqué que «la France a salué, comme l'Algérie, la mise en place d'une transition, laquelle doit conduire vers des élections ouvertes, libres et transparentes et au rétablissement de l'ordre constitutionnel». «Nous appelons, comme l'Algérie, à l'application de l'Accord de paix d'Alger», a-t-il soutenu, réaffirmant que «l'Algérie a une voix qui compte en Afrique et en Méditerranée».

S. O. Brahim

LA QUESTION IDENTITAIRE, CHEVAL DE TROIE DE LA «CONTRE-RÉVOLUTION»

LA «SAINTE FAMILLE» SE LIGUE CONTRE TAMAZIGHT

Parmi les points clivant de la révision constitutionnelle, la place de l'identité amazighe dans l'affirmation de la nation algérienne. Un courant de pensée idéologique de tendance islamo-panarabiste refuse de débattre le texte proposé sous prétexte qu'il ouvre la brèche d'une dé-arabisation ainsi qu'une dé-islamisation de la société algérienne. La surenchère de ce courant provoque néanmoins une polarisation idéologique entre les tenants d'une prétendue «badissiya-novembariya» gardienne des valeurs originelles de la nation, face à leurs opposants tantôt taxés de «laïcs», tantôt de «francophiles». Le sous-entendu est clair, ce projet de révision constitutionnelle ne doit pas passer, car proposé par des forces antinationales.



Malgré la clarté du propos dans le préambule concernant la profondeur identitaire de la nation algérienne, qui confirme la centralité de la proclamation du 1er novembre 1954, et qui qualifie de «composantes fondamentales de son identité» que son «l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité», les différents courants islamistes ; du MSP de Mokri au PJD de Djaballah en passant par l'Association des Oulémas musulmans algériens, tous considèrent la constitutionnalisation et la promotion de l'identité amazighe comme un danger à l'unité de la nation et à ses valeurs.

Des derniers concentrent leurs attaques contre l'article 4. Justement, que stipule ledit article ? Faisant suite à l'article 3 qui consacre la langue arabe comme langue nationale et officielle, et que celle-ci «demeure» la langue officielle de l'Etat, l'article 4 stipule que «Tamazight est également langue nationale et officielle. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. Il est créé une Académie algérienne de la langue Tamazight, placée auprès du Président de la République. L'Académie qui s'appuie sur les travaux des experts, est chargée de réunir les conditions de la promotion de Tamazight en vue de concrétiser, à terme, son statut de langue officielle».

Pourquoi donc cet acharnement contre cet article ? La réponse est simple. Les tenants de ce courant idéologique partent de l'idée que la promotion de Tamazight est un danger pour la pérennité de la langue arabe, considérée comme encore menacée par l'usage de la langue française dans les administrations et de larges pans de la vie quotidienne, et ce pour des raisons historiques liées à la colonisation. Pis, ces partis (ies) véhiculent une idée dangereuse selon laquelle l'identité Amazigh est antinomique avec l'Islam et l'Arabité. La démagogie est telle que ces derniers oublient que les grandes puissances de l'islam actuel ne sont pas arabes. L'Iran, la Turquie, le Pakistan, la Malaisie et l'Indonésie n'ont pas renié la religion musulmane sous prétexte qu'ils ne sont pas arabes ethniquement et linguistiquement, mieux, ils ont continué à renforcer leurs langues nationales en faisant fi de l'Arabe, ce qui ne fait pas d'eux des sous-musulmans ou des non-musulmans !

Autre argument qui défavorise la thèse des champions de l'anti-amazighité, la constitutionnalisation de cette langue dans la mouture constitutionnelle de Bouteflika en 2016.

La consécration de Yennayer, fête nationale, était une volonté d'apaisement dans la réappropriation par la société algérienne de l'entièreté de ses valeurs identitaires.

La présente révision constitutionnelle consacre définitivement et dans la sérénité la place de l'Amazighité au sein du triptyque identitaire de l'Algérie au côté de l'Islam et l'Arabité.

L'article 223 sanctuarise le caractère national et officiel de Tamazight en le mettant hors toute velléité de révision constitutionnelle future.

Reste la volonté politique dans l'élargissement de la culture amazighe via l'Académie algérienne de la langue Tamazight. Cette dernière sera appelé à prendre en charge tous les aspects liés à la langue et la culture amazighes loin des tiraillements politiques, politiciens et idéologiques. De ce travail scientifique découlera les chantiers de l'enseignement, de la retranscription de la langue via le caractère tifinagh, arabe ou latin, mais surtout généraliser cette culture au niveau national pour la déconfiner de la seule Kabylie dont la légende veut qu'elle représente exclusivement cette culture.

L'Amazighité, au même titre que les deux autres socles de l'identité algérienne aura à gagner si le débat était dépassionné. La polarisation voulue par les tenants du purisme linguistique arabe et de l'islam politique a non seulement passionné le débat mais l'a dévoyé en usant et abusant de formule sophistes et démagogiques afin de diaboliser cette culture.

Peut-être que la cible est tout autre, l'échec souhaité de la révision constitutionnelle par ces partis (ies) sera utile pour leurs intérêts et ceux de la «contre-révolution». La question de Tamazight n'est autre qu'un leurre stratégique car les enjeux seraient tout autres.

Mahmoud Benmostefa

BRAHIM MERRAD À TIZI OUZOU :

«La lutte contre les zones d'ombre est l'une des priorités de l'Etat»

LE CONSEILLER auprès de la présidence de la République, chargé de l'épineux dossier des «zones d'ombre », Brahim Merrad, a déclaré, à maintes reprises, mercredi et jeudi derniers à Tizi Ouzou, que «la lutte contre les zones d'ombre est l'une des priorités de l'Etat ». Il a également indiqué que 2021 sera l'année du lancement d'importants projets au profit des localités reconnues comme «zones d'ombre». Selon les statistiques établies par l'administration, la wilaya de Tizi Ouzou compte 402 zones d'ombre. Et pour combler cette lacune, 1 179 projets sont inscrits. Brahim Merrad a indiqué que la réalisation de ces projets se fera graduellement et par ordre de priorité. Quant à leurs financements, le conseiller auprès de la présidence de la République chargé du dossier, ne s'est pas montré suffisamment explicite. Il a tout simplement déclaré qu'il existe assez de mécanismes, tant locaux que nationaux, pour financer ces opérations.

Sa première journée sur le terrain l'a amené à se rendre aux communes d'Aït Yahia Moussa, Boghni, Frikat et Agouni Gueghrane. Brahim Merrad s'est rendu le deuxième jour respectivement dans les communes de Mekla, Iferhounène, Aït Yahia, Akerou et Irdjène. Dans la première commune citée, le conseiller s'est rendu d'abord au village de Tifaou à l'effet de s'imprégner du projet d'ouverture de piste sur une distance de 3,5 km et assister au coup d'envoi d'extension du réseau électrique au profit de 35 familles. Notons que les données fournies par les responsables locaux ne cadrent pas du tout avec la réalité du terrain. Par ailleurs, ses habitants souffrent également de l'absence d'eau potable. Bon nombre de ces villageois ont signalé au Jeune Indépendant qu'en moyenne, on ouvrait les vannes du château seulement une fois tous les 15 jours.

Durant certaines périodes, les vannes restent fermées pendant deux mois. Aussi, pour étancher leur soif, les familles ont recours à l'achat de citerne d'eau qui coûte 1 700 DA. Les familles ne pouvant pas se permettre ce «luxe » sont obligées d'aller chercher ce liquide précieux à la fontaine, qui se trouve loin du village. Et généralement, cette tâche incombe aux femmes. D'ailleurs, dès l'entrée du village, le cortège a dépassé un groupe de femmes et d'adolescentes portant des jerricans sur leurs dos.

Et ce n'est qu'une fois sur le terrain que Brahim Merrad a pris connaissance de cette réalité. Au village Aït Ali Ouyahia, dans la même commune, c'est surtout la pollution qui menace la santé des habitants, leurs animaux et l'environnement. A cause des nombreux poulaillers, une quarantaine environ, se situant aux alentours immédiats du village, le fumier est charrié tous les ans par les cours d'eau, ce qui a pollué les sources d'eau. Les villageois ont tiré à maintes reprises la sonnette d'alarme, mais sans obtenir le moindre écho.

Concernant l'entretien des routes et la construction de bâches à eau, cela a toujours été du ressort des villageois. *Le Jeune Indépendant* a appris auprès de ces villageois qu'ils ont déboursé plus de deux milliards de centimes.

Notons enfin que les premiers magistrats des communes d'Agouni Gueghrane et d'Iferhounène n'ont pas rencontré Brahim Merrad.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

DERNIER JOUR DES AUDITIONS DE L'EX-PATRON DU FCE

Ali Haddad se dit innocent

Le 5e jour du procès de l'ex-premier responsable du FCE, Ali Haddad, poursuivi pour les chefs d'inculpation liés à l'obtention de privilèges, d'avantages et de marchés publics en violation de la législation, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts et corruption dans la conclusion de marchés publics, s'est achevé avant-hier au siège de la cour d'Alger avec l'audition de l'enfant d'Azzefoun.



Ali Haddad est impliqué au même titre que les deux ex-Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal et neuf autres ministres qui sont poursuivis pour octroi d'indus avantages, abus de fonction dans le but d'octroyer d'indus avantages à autrui, conflit d'intérêt, trafic d'influence, corruption, dilapidation de deniers publics et complicité dans la dilapidation de deniers publics.

Auditionné, le patron du Groupe ETRHB a déclaré à l'intention du président de la 6e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger, Kadri Youcef : «Monsieur le président, je nie tous les faits qui m'ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et l'instruction judiciaire. Je fais partie d'une famille qui est dans le domaine des travaux publics depuis 1988.»

Le mis en cause a également déclaré : «Bien qu'il m'ait mis à l'aise, le juge d'instruction m'a interrogé vers 2 heures du matin. J'ai été conduit au tribunal à trois reprises en une semaine.» Il a ajouté : «Mes frères et sœurs n'ont rien à voir dans cette affaire. Je suis le seul responsable. Mes frères ont passé une nuit dans des cellules alors qu'ils ne sont concernés ni de près ni de loin dans ces affaires de malversation.»

Ali Haddad a indiqué : «Je suis rentré en Algérie sur demande de mon père, qui m'a conseillé de rejoindre mon pays et, par-delà, le servir. En guise de reconnaissance, je me retrouve poursuivi et incarcéré», avant de poursuivre : «Grâce à la politique que j'ai tracée dans le domaine des travaux publics, l'Algérie a gagné 30 millions d'euros. La réalisation des ponts-parcelles menant des Sablettes à la Grande Mosquée, située sur le long de l'avenue ALN, ont été réalisés avec un matériel 100% importé d'Italie et le montage s'est fait à Akbou dans la wilaya de Béjaïa. Le pont en question peut contenir 1 200 personnes».

Ali Haddad a reconnu, par contre, avoir acheté un appartement à Paris au 18e arrondissement à plus 55 000 euros.

Il a précisé que «les frais financiers de la société en 2018 étaient de l'ordre de 1 500 milliards de centimes et le chiffre d'affaires était de 7 000 milliards de centimes».

Le mis en cause a nié avoir bénéficié d'avantages dans les différentes régions du pays, notamment à Tlemcen, Sidi Bel Abbès et à El-Bayadh. Il a déclaré que «ces privilèges entrent plutôt dans le cadre de la réalisation des projets».

Pour rappel, l'enquête préliminaire avait fait état de révélations inédites sur la priorité accordée à l'homme d'affaires concernant les marchés publics et les banques publiques. Ainsi, de l'année 2000 jusqu'à 2019, le Groupe ETRHB a bénéficié de 124 marchés publics (dont la plus grande partie entre 2012 et 2018), d'un montant de 78 410 milliards de centimes.

Le secteur des travaux publics vient en première position, avec 99 marchés pour une enveloppe de 56 430 milliards de centimes, suivi de l'hydraulique avec 23 marchés d'un montant de 21 719 milliards de centimes, puis de l'énergie et des mines avec 2 marchés de plus de 261 milliards de centimes.

Grâce à sa proximité avec le frère du Président déchu, Ali Haddad a décroché 452 crédits bancaires pour un montant de 211 000 milliards de centimes, dont 167 000 milliards de centimes (83%), ont été accordés par des banques publiques, à leur tête le CPA (Crédit populaire d'Algérie), avec 73 000 milliards de centimes, soit 43% des montants prêtés.

L'enquête a détaillé particulièrement les marchés obtenus par l'ETRHB, avec des sociétés étrangères : le portugais Teixeira, les turcs Mapa et Ozgun, les chinois CSCEC et Chec, l'italien Rizzani Todini, les espagnols Ofcc, Inerica, Enyse, comme chefs de file et qui auraient bénéficié des plus grands montants transférés à l'étranger. Ils concernent de nombreuses réalisations majoritairement non achevées, avec de nombreux avenants ayant fait exploser les coûts.

C'est le cas de la ligne du tramway Alger-Est, confiée à l'ETRHB, avec Meditrail et Alstom comme chefs de file, pour un montant de 3 263 milliards de centimes, dont une grande partie, soit 2 300 milliards de centimes, transférée en devises. Après 19 avenants, le coût de cette réalisation a connu une hausse de 88 % du montant initial, avec un retard de 9 ans.

L'enquête vise aussi le marché de réalisation de la ligne ferroviaire Oued Tlélat-Colonel Abbas, à Tlemcen, décroché, après recours, par l'ETRHB, associé avec FCC comme chef de file, alors que le groupement turc Alarko-Ozgun, qui a obtenu l'attribution provisoire, était le moins disant, avec un montant de 102 224 milliards de dinars.

L'enveloppe financière passe de 123 420 milliards de dinars à 320 859 milliards et le délai de réalisation est élargi à 48 mois. Ce contrat a connu lui aussi 4 avenants pour faire passer le montant global de 102 224 milliards de dinars à 118 522 milliards de dinars, et les délais de réalisation de 48 à 93 mois, et de mars 2013 à 2019, le taux d'avancement des travaux était de 7 %.

Les investigations ont concerné aussi les circonstances de désistement de la cimenterie de Relizane à Ali Haddad, et dévoilé de nombreuses anomalies ayant entaché cette opération, menée sur intervention du Premier ministre, mais aussi en vertu d'une résolution du CPE (Conseil des participations de l'Etat), d'une instruction du ministre de l'Industrie, Abdessalem Bouchouareb, et de celle du ministre du Développement industriel et de la Promotion de l'investissement, Amara Benyounès.

Selon l'enquête, ces responsables se sont unis pour faire pression sur les membres du conseil d'administration du GICA et les pousser à entrer, contre leur volonté, dans des négociations avec Haddad pour se retirer de la cimenterie à son profit.

Les enquêteurs ont aussi dévoilé l'affectation à Ali Haddad de sept structures portuaires, Djendjen (Jijel), Alger, Béjaïa, Mostaganem et Annaba, dans le cadre de la concession, et ce pour des périodes allant de 3 à 30 ans renouvelables.

Pour rappel, lors du premier jugement, le collectif des avocats constitué au profit de l'homme d'affaires Ali Haddad et des autres inculpés ont estimé que le tribunal de Sidi M'hamed était qualitativement incompétent pour juger cette affaire liée à la malversation.

Prenant la parole, le procureur de la République a affirmé que la défense a été saisie des documents et informée de l'expertise établie par l'IGF. Il a demandé que les vices de forme discutés soient tout simplement écartés par le tribunal, notamment en ce qui concerne l'extinction de l'action publique.

Le procureur de la République a tenu à préciser que l'ancien wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, est toujours poursuivi, conformément aux dispositions prises par le conseiller rapporteur de la Cour suprême.

Redouane Hannachi

CONSTANTINE

Algérie Poste verse 200 millions à un mort

PLUS de 200 millions de centimes ont été détournés du compte CCP d'une femme décédée. Au total 57 personnes dont des fonctionnaires d'Algérie Poste et de la Caisse nationale de retraite impliquées dans cette affaire ont été présentées devant le procureur de la République du tribunal de Constantine. Les enquêteurs de la brigade économique de la police judiciaire de Constantine ont ainsi tiré au clair une grosse affaire d'escroquerie ayant touchée un compte CCP d'une femme décédée. Les policiers ont réussi au cours de leur investigation à démanteler un réseau spécialisé dans des affaires de faux et usage de faux notamment sur des documents comptables (des chèques de secours). L'opération déclenchée suite à une plainte de la direction régionale d'Algérie Poste, relative à des retraits frauduleux opérés par une personne sur le compte appartenant à une femme décédée. L'enquête révélera un total de 129 retraits illégaux totalisant plus de 200 millions de centimes et ce à travers plusieurs bureaux de poste de la wilaya. L'enquête mettra aussi à nu une négligence et un laisser-aller au niveau des services de la caisse de retraite chargés du renouvellement annuelle des listes des pensions de retraite. Plusieurs chefs d'inculpation ont ainsi été retenus contre les prévenus, dont vol d'argent public et participation, négligence à l'origine de perte de l'argent public, mauvais usage de la fonction, manipulation irrégulière sur des données numériques lors du renouvellement du versement de la pension d'une femme décédée, faux et usage de faux sur documents bancaires (chèque de secours).

Amine B.

KHENCHELA

15 fonctionnaires dont des élus poursuivis pour vol dans une fourrière

15 PERSONNES dont des fonctionnaires et des élus de l'Assemblée populaire communale de Ansigha dans la wilaya de Khenchela devront répondre devant la justice aux chefs d'inculpation retenus contre eux par les enquêteurs de la police judiciaire de la sureté de wilaya dont celui de détournement de deniers publics, conclusion de contrat en violation des lois et règlements en la matière et octroi d'indus avantages, vol et négligence ayant entrainé la perte de deniers publics, mauvaise utilisation de la fonction, abus de confiance et destruction volontaire d'un registre de la fourrière, faux et usage de faux dans des documents officiels suivi de faux et usage de faux dans des document administratifs pour sept d'entre les inculpés, et, vol et dilapidation de deniers publics, abus de confiance, négligence à l'origine de perte de deniers publics et mauvaise utilisation de la fonction pour les huit autres prévenus. Ces accusations font suite à la découverte par les enquêteurs de la police judiciaire d'une grosse affaire de dilapidation de pièces de voitures mises en fourrières lors du confinement partiel auquel a été soumise la population locale. Ceci en sus du détournement de près d'un milliard et demi de centimes dans des soumissions fictives conclues par des responsables de la commune.Le pot aux roses a été découvert après enquête déclenchée suite à des informations parvenues à la police de la ville aurésienne concernant des agissements douteux de fonctionnaires de l'APC de Ansigha à l'Est de la wilaya de Khenchela dont certains exploitaient illégalement des pièces de rechanges enlevées de véhicules stationnés au niveau de la fourrière communale.

A. B.

TIZI-OUZOU

L'Etat œuvre au soutien et à la promotion du travail de la femme rurale

Les pouvoirs publics œuvrent au soutien et à la promotion du travail de la femme rurale, a soutenu avant-hier, à Tizi-Ouzou, Yassine Hamadi, secrétaire général du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme rurale



« Le travail de la femme rurale est étroitement lié à l'artisanat qui est soutenu par les différents dispositifs et mécanismes d'aide à l'emploi (ANSEJ, ANGEM, CNAC) mis en places par l'Etat », a souligné M. Hamadi.

Il a ajouté, dans ce sillage, que « plusieurs conventions ont été signées par le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial avec d'autres départements ministériels, pour l'accompagnement des artisans ».

Lors de cette célébration abritée par la maison de l'artisanat, placée cette année sous le thème « créativité de la femme rurale aux normes internationales », une exposition de produits réalisés par des femmes rurales a été organisée et une douzaine d'équipements dont, 10 machines à coudre et 2 fours à gâteaux, ont été remis, à l'occasion, à de nouvelles bénéficiaires.

Au total, pas moins de 437 équipements d'un montant global de 16.711.050 DA, ont été distribués depuis 2015 à travers 56 communes de la wilaya dont ont bénéficié « des femmes en situation de précarité », a indiqué, Mhanni Achour, responsable local de la direction de la solidarité et de l'action sociale (DASS).

Il s'agit, a-t-il indiqué, « d'encourager à travers ces aides l'entreprenariat de la femme rurale pour atteindre les objectifs d'un développement durable, permettre l'amélioration de sa condition et contribuer à la cohésion de la famille ».

Lors de cette célébration, il a été, également, rendu hommage à une bénéficiaire de ce programme qui a activement participé à la lutte contre la pandémie de coronavirus par la confection de masques et de moyens de protection.

Une formation sur la gestion de la micro-entreprise au profit de ces femmes ainsi qu'une caravane de sensibilisation, la 26ème du genre, à travers la commune de Larbaa N'Ath Irathen (Sud de la wilaya) sont, également, prévu au programme de cette célébration qui s'étale sur 3 jours.

R. R

CHLEF

Fatima Mencer, un modèle de la femme rurale entrepreneuse

FATIMA MENCER est une femme de la campagne de Chlef, dont l'âge avancé et le handicap moteur n'ont pas constitué une entrave pour lancer son projet de petit élevage et en faire une source de revenus, ce qui a fait d'elle un modèle de détermination et de volonté de réussir.

C'est en 2017, que Mme. Mencer âgée de 70 ans, avait bénéficié, dans le cadre du programme de la femme productrice, d'un soutien pour un projet de cuniculture au village « El Mizab » de la commune de Taougrite à 60 km au nord-ouest de Chlef. Un projet, devenu depuis lors sa raison de vivre, et à travers lequel elle a prouvé l'aptitude de la femme rurale à réussir, et à créer une source de richesse locale, si on lui en donne les moyens. Et pour cause, elle se lança dans cette aventure avec pas plus de six lapins, pour devenir aujourd'hui à la tête d'un véritable élevage de lapins, aux normes en vigueur, au point où elle n'arrive pas à s'en occuper toute seule.

En dépit d'un savoir acquis sur le terrain, depuis plus de 20 ans, cette dame n'a pas hésité à suivre une formation en petit élevage (cuniculture) auprès de l'association "El Idrissi pour la promotion de la femme rurale", qui l'a aidée à acquérir plus de connaissances dans ce type d'élevage.

Mme. Fatima Mencer a pris part au salon local de la femme rurale productrice, abrité par le Musée national public de Chlef, à l'occasion de la Journée internationale de la femme rurale, où son stand d'exposition de lapins a volé la vedette aux autres stands de bijoux, habits traditionnels, et autres produits en poterie et en doum (vannerie).

En effet, son stand a attiré de nombreux visiteurs de tous âges, au grand bonheur de cette dame, qui n'hésitait pas à discuter et échanger avec eux, ses connaissances et sa passion pour cette filière agricole, reflétant l'image de la femme rurale entrepreneuse qui a réussi dans son domaine.

Tout en discutant avec le public, cette femme ne manquait jamais de s'occuper du bien-être de ses lapins, en dépit de son handicap moteur.

Pour la présidente de l'association « El Idrissi pour la promotion de la femme rurale", cette "dame est un modèle de réussite pour la femme rurale et entrepreneuse. Elle a défié toutes les conditions, dont sa condition physique (handicap), pour concrétiser son projet avec des moyens rudimentaires, dans l'espoir d'obtenir un soutien des autorités locales », a-t-elle souligné.

« La femme rurale a prouvé, grâce à ce type de femmes modèles, son aptitude aux programmes de soutien et de formation mobilisés à son intention, et nos portes demeureront toujours ouvertes à cette frange de la société (toutes âges confondus) », a assuré la même responsable.

R.R

EL TARF

Achèvement avant fin mai 2021 des travaux du barrage Boukhroufa

LES TRAVAUX de construction du barrage Boukhroufa, dans la daira de Boutheldja (El Tarf), seront achevés « avant fin mai 2021 », a-t-on indiqué avant-hier, à la Direction des ressources en eau.

La mise en eau (essais techniques) de ce barrage est prévue, quant à elle, pour « la fin de l'année en cours », a ajouté la même source, relevant que l'ouvrage hydraulique a nécessité un investissement public de plus de sept milliards de dinars.

Les travaux de construction du barrage, d'une capacité globale de 125 millions de m3, ont été lancés en 2013, et ont accusé des retards d'ordre technique et autres liés à la crise de la pandémie du coronavirus, a-t-on souligné.

Cette structure est destinée à assurer la protection d'une partie de la plaine d'El Tarf contre les inondations, à valoriser les ressources en eau et à participer au développement économique et social de la région, a-t-on, par ailleurs, signalé. Aussi, le barrage de Boukhroufa, situé à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya, est-il destiné à l'irrigation de 9.600 hectares de terres agricoles.

Près de 10.000 emplois directs seront générés par ce barrage qui est appelé, au même titre que ceux de Boulathane et Bounamoussa 2, d'une capacité de 110 millions de m3, à répondre aux besoins exprimés dans ce domaine, a-t-on noté.

Lors de sa visite récente à El Tarf, le ministre des Ressources en eau avait instruit à l'effet d'accélérer la cadence du chantier du barrage pour « le livrer dans les délais impartis. » La wilaya d'El Tarf dispose de trois barrages, Cheffia, Mexa et Bougos, totalisant une capacité de stockage de plus de 250 millions de mètres cubes.

R.R

DOUANES À D'ILLIZI

Installation des chefs d'inspection divisionnaires, Djanet et In-Amenas

LES NOUVEAUX chefs d'inspection divisionnaires d'Illizi, Djanet et In-Amenas, relevant de la direction régionale des Douanes d'Illizi, ont été installés avant-her,i dans leurs fonctions.

Il s'agit de l'installation respectivement de Mohamed Kaneche, Abderrahmane Zekani et Hacène Oudjil, lors d'une cérémonie présidée par Djamel Brika, contrôleur général principal, directeur des études à la direction générale des douanes, représentant du directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi, en présence des autorités de la wilaya.

Dans son allocution d'installation, M. Brika a mis en exergue « la nouvelle dynamique, devant toucher d'autres services des Douanes, et visant à conférer une totale transparence dans les nominations aux postes supérieurs douaniers, sur la base de critères de compétence et de performance, d'esprit de responsabilité dans le respect des lois de la République et la protection des droits du Trésor public ».

Ce mouvement périodique des cadres douaniers tend à donner une nouvelle dynamique à la mission importante et sensible des services douaniers sur le terrain, en vue de renforcer les efforts dans le traitement douanier des marchandises, le contrôle rigoureux, la promotion de la performance douanière pour la protection de l'économie nationale et du citoyen, et la lutte contre les différentes formes de fraude et de trafic, a précisé M. Brika.

Ces efforts visent aussi, a-t-il dit, la lutte, en coordination avec les différents corps de sécurité, contre les crimes économiques transfrontaliers, notamment en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle et les défis économiques requérant la mobilisation de tous pour réaliser davantage de résultats en termes de recouvrement fiscal, de répression des infractions de change et des transferts illégaux de devises.

Selon le même responsable, ce mouvement traduit un nouvel essor dans la gestion des services douaniers visant la qualification du service public douanier pour prendre en charge les préoccupations du citoyen, l'éradication de la bureaucratie et la lutte contre les différentes formes de pratiques néfastes.

R.R

EXPLOSION DE GAZ À EL BAYADH

Près de 50 maisons endommagées

Près de 50 maisons ont été endommagées par l'explosion de gaz survenue samedi dernier à El Bayadh, a-t-on appris avant-hier, auprès de la commission chargée d'évaluation des dégâts causés par ce drame.

Trois maisons ont été recensées entre effondrées totalement et menaçant ruine suite à l'accident qui a fait cinq morts et 18 blessés à des degrés différents de gravité et endommagé partiellement 46 maisons.

L'opération de recensement et d'évaluation des dégâts occasionnés par cet accident est supervisée par une commission de wilaya installée pour la circonstance comprenant des représentants de services techniques, des services de la wilaya, de l'APC et de la daira, de la direction de l'urbanisme et de la construction et celles des ressources en eau, de l'entreprise "Algérienne des eaux" (ADE), de Sonelgaz, de "Algérie Poste" et "Algérie Télécom", outre les services de la sûreté nationale et de la protection civile, pour prendre en charge les sinistrés de ce drame.

R. R.

JUDO HANDISPORT (PARALYMPIQUES-2021):

Les athlètes algériens en quête d'une qualifications pour Tokyo en stage à Alger

Une sélection de sept (07) athlètes de la sélection algérienne de judo handisport, susceptibles de se qualifier aux Jeux paralympiques de Tokyo (24 août-9 septembre 2021), a entamé, lundi un regroupement au Centre national de regroupement et préparation des talents et des élites sportifs à Souidania, a-t-on appris, mardi auprès de la direction des équipes nationales (DEN)."



Ce stage d'une semaine (12-19 octobre) a été rendu possible après les différents tests médicaux effectués par les athlètes et staffs techniques, mais surtout celui du dépistage du coronavirus (Covid-19) de type PCR. C'est un premier stage post-confinement et une prise de contact entre les athlètes et leurs entraineurs nationaux, après l'arrêt très lourd de presque six mois, en raison de la pandémie du coronavirus", a indiqué à l'APS le DEN, Mohamed Miloudi, assurant que le stage se déroulera avec l'application stricte du protocole sanitaire d'usage. Il s'agit des athlètes: Abdellaoui Chérine (B3), Ishak Ould kouider (B2), Sid Ali Lamri (B3), Abderrahmane Chetouane (B1), Hamza Harkat (B3), et les athlètes partenaires, Mouloud Moula (B3) et Abderrahmane Ouldbrahim (B3), qui seront encadrés par l'entraineur national Lahouari Nadir Belarbi et son adjoint Messaoud Nine. Les athlètes de l'élite préparent les prochaines échéances dont les qualifications aux Jeux paralympiques 2021 de Tokyo, dont le lieu et la date n'ont pas encore été arrêtés par le Comité Paralympique international (IPC).Conformément aux recommandations du ministère de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec le Comité scientifique de suivi de la pandémie de coronavirus et le Centre national de médecine du sport (CNMS), la FAH a programmé des regroupements de préparation à Alger. Le MJS avait autorisé en juillet dernier, les athlètes algériens "qualifiés et qualifiables" pour les prochains Jeux paralympiques (JP-2020) de Tokyo, reportés à 2021 en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), à reprendre les entraînements "avec le strict respect des mesures de protection". Pour les athlètes des autres disciplines, surtout individuelles, qualifiés et qualifiables aux joutes paralympiques, la reprise individualisée a été entamée dans les lieux choisis par les entraineurs et les athlètes et après avoir effectue les examens médicaux au niveau du Centre national de la médecine du sport (Alger), alors que pour les sélections d'handi-basket et goal-ball (messieurs et dames), qualifiées au rendez-vous nippon elle devrait se faire, prochainement, après la désinfection des lieux d'entrainement (salles) et d'hébergement des équipes.

SPORT ÉQUESTRE : ATHMANE BENSLIMANE (SÉCRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FEA) :

«La Fédération algérienne est en situation légale»

LE SECRÉTAIRE général de la Fédération équestre algérienne (FEA), Athmane Benslimane, a assuré mercredi que son instance est en "situation légale", alors que le président en exercice M'hamed Zoubir Metidji, se trouve en congé maladie après sa sortie de prison et l'intérim est assuré par son premier vice-président, Esseghir Bahlouli. Le bureau fédéral de la FASE avait désigné en février dernier Esseghir Bahlouli président par intérim en conformité avec les statuts de la Fédération, après la mise en détention provisoire du président de la FEA, M'hamed Zoubir Metidji, dans une affaire de "corruption et trafic d'influence". Dans une déclaration à l'APS, Benslimane a indiqué que le président en exercice, M'hamed Zoubir Metidji, qui est en congé maladie jusqu'à la fin du mois d'octobre en cours, après sa sortie de prison en août dernier, a renouvelé sa confiance à Bahlouli . "Bahlouli gère les affaires courantes de la Fédération depuis le mois de septembre jusqu'au retour du président Metidji fin octobre", a-t-il déclaré. Le SG de la FEA a insisté sur le fait que "son instance est en situation légale et qu'il n'y a pas de vacance au poste de président", après les affaires judiciaires du président Metidji."Les services du Ministère de la jeunesse et des sports sont au courant de la situation de la Fédération. Si la FASE était en situation illégale le MJS aurait intervenu pour régler le problème", a-t-il souligné. Devant cette situation délicate que traverse l'équitation algérienne, Benslimane a appelé "à conserver la stabilité actuelle au niveau de la Fédération à quelques mois de la fin du mandat olympique en cours, à l'issue duquel le président Metidji présentera ses bilans moral et financier devant les membres de l'Assemblée générale". D'autre part, le SG de la FASE a fait savoir que la sélection nationale juniors a entamé mercredi un stage de préparation en prévision du Championnat d'Afrique 2021 au Sénégal.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE :

Le CR Belouizdad opte pour le stade du 5 juillet

LES DIRIGEANTS du CR Belouizdad ont choisi le stade du 5 juillet (Alger), pour la domiciliation des matchs de leur club en Ligue des champions de la CAF, saison 2020-2021, a appris l'APS auprès de la direction de l'office du Complexe olympique (OCO) Mohamed Boudiaf. La direction générale du l'OCO a en effet reçu officiellement une demande du CRB afin de pouvoir accueillir ses adversaires en compétition interclubs de la CAF et dont le tour préliminaire est prévu fin novembre. D'ailleurs, la direction générale de l'office du complexe olympique (OCO) Mohamed Boudiaf a entamé depuis plusieurs jours des travaux de réfection de quelques installations, notamment les anciens vestiaires qui seront rouverts afin de garantir le confort et la sécurité requis, en application des mesures et recommandations sanitaires requises, alors la pelouse de cette enceinte se trouve actuellement dans un excellent état. Il est à rappeler que la même enceinte sportive accueillera également tous les matchs du Paradou AC en championnat de Ligue 1, saison 2020-2021. Le stade du 5 juillet abritera également la Super-coupe d'Algérie, le 21 novembre 2020, entre le CR Belouizdad (vainqueur de la Coupe d'Algérie 2019) et l'USM Alger (champion saison 201/2019), de même que le prochain match entre l'Algérie et le Zimbabwe, prévu le 12 novembre prochain à huis clos, pour le compte de la 3e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2021), groupe H.

SÉLECTION NATIONALE ALGÉRIE :

Du galon et des ambitions pour les Verts

La sélection algérienne aura réussi un examen grandeur nature en imposant le nul à son homologue mexicaine en amical aux Pays Bas, plus précisément à La Haye, de surcroît à dix pendant la majeure partie de la deuxième période.



Principal enseignement retenu de ce rendez vous le intervenu quatre jours après une victoire remportée face au Nigeria, également en amical : la bande à Belmadi s'est faite une forte personnalité en ne se laissant nullement impressionner par le 11e au classement FIFA. D'ailleurs, le pressing haut exercé par les Verts dès l'entame de la partie renseigne on ne peut mieux de cette philosophie de guerriers que le coach national a réussi à inculquer à ses protégés. Face à une formation qui sait très bien manier la balle grâce à des joueurs fin techniciens, les camarades de Bennacer, sans conteste l'homme du match et auteur de sa première réalisation en sélection, ont fait preuve d'une débauche d'énergie impressionnante. Même l'expulsion de Guedioura, le milieu récupérateur à la 55′ n'a pas affecté ses coéquipiers, parvenant même à prendre l'avantage grâce un magnifique second but signé le capitaine Mahrez. Les champions d'Afrique en titre auraient pu faire le break quelques minutes après s'ils avaient fait preuve de réalisme devant les bois adverses. Certes, ils vont payer, dans les dernières minutes de la rencontre, les frais de leur ratage en encaissant le but égalisateur, mais cela n'enlève rien de leur mérite, eux qui ont prouvé pour la circonstance qu'ils ont désormais les moyens pour relever leur niveau et faire jeu égal aux meilleures formations du monde. En tout cas, les propos élogieux du sélectionneur du Mexique à l'issue de la rencontre montrent si besoin est qu'il faudra désormais compter avec des Verts toujours assoiffés, pour reprendre les propos du sélectionneur national Djamel Belmadi lui-même. Tout indique d'ailleurs que les ambitions du patron technique des Fennecs n'ont pas de limites. Les deux rencontres amicales que viennent de livrer ses protégés vont le pousser certainement à y croire davantage. Son principal objectif, en plus de défendre son titre continental, de se qualifier au Mondial-2022 où il prévoit de réserver des surprises aux gros bras du monde. Il l'a lui-même déjà prévenu en déclarant que l'équipe qui parviendra à battre l'Algérie devra souffrir. Voilà qui résume le nouvel état d'esprit de la sélection nationale version Belmadi.

RC Relizane : L'impérativité de renforcer l'effectif dans tous les compartiments

L'EFFECTIF du RC Relizane, nouveau promu en Ligue 1 de football, a besoin de "renforts" au niveau de tous ses compartiments, a estimé jeudi son nouveau staff technique que dirige l'ancien international, Si Tahar Cherif El Ouezzani. Ce constat a été fait après une première semaine de travail dans le cadre des préparatifs du club en prévision de la prochaine édition du championnat 2020-2021, dont le coup d'envoi est prévu pour le 28 novembre, a déclaré à l'APS, l'entraîneur-adjoint, Sebbah Benyagoub. Le même technicien a jugé aussi "nécessaire" d'engager d'autres joueurs, "notamment ceux ayant un capital expérience non négligeable pour aider l'équipe à faire face au challenge de la prochaine saison qui s'annonce longue et harassante avec la présence de 20 clubs", a prévenu le bras droit de Cherif El Ouezzani. Ayant réussi à retrouver l'élite après trois ans de sa relégation en Ligue 2, la formation de l'Ouest du pays a trouvé toutes les peines du monde pour lancer ses préparatifs en vue du prochain exercice. Ce n'est d'ailleurs que depuis deux semaines que le président du RCR, Mohamed Hamri, a engagé un nouvel entraîneur, en la personne de Cherif El Ouezzani, qui sera assisté dans sa mission par ses deux ex-adjoints au MC Oran, Benyagoub et Abdeslam Benabdellah."Nous avons trouvé sur place un effectif amoindri. Nous attendons d'ailleurs que la direction du club engage d'autres joueurs en plus de ceux qu'elle vient de recruter", a encore espéré Sebbah, avouant au passage que l'équipe "accuse déjà du retard en matière de préparation par rapport à la majorité des autres pensionnaires de l'élite, dont certains, à l'image de la JS Kabylie, sont à leur troisième regroupement d'intersaison", a-t-il fait remarquer. La direction du RCR s'est montrée jusque-là "timide" sur le marché des transferts, se contentant du recrutement de quelques joueurs, dont les plus connus sont Balegh (ex-CS Constantine) et Kadri (ex-MO Béjaïa). Cela se passe au moment où le président Hamri a décidé de se passer des services de plusieurs éléments de l'effectif de la saison dernière, mais sans qu'il ne trouve un arrangement avec eux pour la résiliation à l'amiable de leurs contrats, rappelle-t-on. Cette situation risque de chambouler les plans du nouveau staff technique, qui souhaite arrêter son effectif "dans les plus brefs délais", a précisé Sebbah Benyagoub, soulignant l'importance d'effectuer un stage dans les prochains jours "afin de rattraper quelque peu le retard accusé en matière de préparation, et atteindre au moins 70% de nos moyens à l'entame de la compétition des mesures et recommandations sanitaires requises, alors la pelouse de cette enceinte se trouve actuellement dans un excellent état. Il est à rappeler que la même enceinte sportive accueillera également tous les matchs du Paradou AC en championnat de Ligue 1, saison 2020-2021. Le stade du 5 juillet abritera également la Super-coupe d'Algérie, le 21 novembre 2020, entre le CR Belouizdad (vainqueur de la Coupe d'Algérie 2019) et l'USM Alger (champion saison 201/2019), de même que le prochain match entre l'Algérie et le Zimbabwe, prévu le 12 novembre prochain à huis clos, pour le compte de la 3e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN-2021), groupe H.

Ligue des champions d'Afrique : Le CR Belouizdad opte pour le stade du 5 juillet

LES DIRIGEANTS du CR Belouizdad ont choisi le stade du 5 juillet (Alger), pour la domiciliation des matchs de leur club en Ligue des champions de la CAF, saison 2020-2021, a appris l'APS auprès de la direction de l'office du Complexe olympique (OCO) Mohamed Boudiaf. La direction générale du l'OCO a en effet reçu officiellement une demande du CRB afin de pouvoir accueillir ses adversaires en compétition interclubs de la CAF et dont le tour préliminaire est prévu fin novembre. D'ailleurs, la direction générale de l'office du complexe olympique (OCO) Mohamed Boudiaf a entamé depuis plusieurs jours des travaux de réfection de quelques installations, notamment les anciens vestiaires qui seront rouverts afin de garantir le confort et la sécurité requis, en applica-

ADEM REDJIMI (USMA) REJOINT LE CSC POUR DEUX SAISONS

LE JOUEUR Adem Redjimi s'est engagé pour deux saisons avec le CS Constantine, a annoncé jeudi le club pensionnaire de Ligue 1 de football. Avant de s'engager avec le CSC , Redjimi a évolué durant une saison avec l'USM Alger, qui a décidé de le libérer . Il a fait ses classes dans les catégories jeunes du CSC avant de rejoindre les "Rouge et Noir" en 2019.L'ailier gauche de 23 ans est la 11e recrue des "Sanafir", après Abdellali Guemroud et Brahim Dib (AS Aïn M'lila), Chamseddine Derradji et Aymen Issad Lakdja (NC Magra) , Idir Mokeddem et Ahmed Maâmeri (WA Boufarik), Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran), Fayek Amrane (CA Batna), Lyes Yaïche (USM Alger) et Zidane Mebarakou (MC Alger). La formation constantinoise, sous la houlette d'Abdelkader Amrani se trouve actuellement en stage de préparation à Tlemcen.

QATAR : L'ALGÉRIEN HANNI (AL-GHARAFA) ENCORE BUTEUR

L'INTERNATIONAL algérien Sofiane Hanni a été encore une fois buteur lors de la victoire de son équipe Al-Gharafa face à Al Kharitiyath (3-1), mercredi pour le compte de la Coupe de football du Qatar. Hanni a été l'auteur du second but à la 45' pour Al-Gharafa qui était mené au score à la 31' après le but d'Hassan Waleed, avant qu'Ahmed Alganehi n'égalise à la 34'. Al-Gharafa, en l'absence de l'autre Algérien du club, Adlene Guedioura, retenu avec la sélection nationale pour les matchs de préparation contre le Nigeria et le Mexique, a ajouté un troisième but à la 90' par l'intermédiaire d'Ali Almahdi. Al-Gharafa et Al Kharitiyath se rencontreront dimanche pour le compte de la 4e journée du championnat. Après trois journées jouées, Al-Gharafa (6 points) partage la 2e place avec Al-Wakrah et Al-Sadd.

QUALIFICATIONS CAN-2021 (GR. H - 3e J) :

Des arbitres camerounais pour Algérie-Zimbabwe

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a désigné un trio arbitral camerounais, sous la conduite d'Alioum Alioum, pour diriger le match Algérie-Zimbabwe prévu le 12 novembre à 20h00 au stade du 5-Juillet (Alger) pour le compte de la 3e journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (groupe H).Le directeur de jeu Alioum Alioum sera assisté de ses deux compatriotes Elvis Guy Nopue Nguegoue et Sanda Oumarou. Le quatrième arbitre est le Mauritanien Massa Diarra. La rencontre retour se déroulera le 16 novembre à 15h00 GMT (16h00 algériennes) au National Sports Stadium de Harare. L'instance africaine n'a pas encore communiqué les arbitres de la manche retour. Les deux matchs se dérouleront sans la présence du public en raison de la pandémie de COVID-19 qui a déjà obligé la CAF à reporter la CAN-2021 à 2022 au Cameroun.A l'issue de la 2e journée du groupe H, l'Algérie occupe la 1re place avec 6 points, devant respectivement le Zimbabwe (4 pts) et le Botswana (1 pt), alors que la Zambie ferme la marche avec 0 point.Les deux premiers du groupe se qualifient pour la phase finale de la CAN.

AGENDA

CINE-ITALIA La Strada de Federico Fellini. Le lundi 19 octobre. 18h30. Institut culturel italien d'Alger. Accès libre. Gelsomina est vendue par sa mère a Zampano, qui la brutalise et ne cesse de la tromper.

FILM Janitou (Algérie, Allemagne, documentaire, 81', 2020) de Amine Hattou. Le samedi 24 octobre. 14h &18h. Institut français d'Alger (sur réservation). Algérie, fin des années 80, un film de Bollywood est devenu une sensation inattendue …

ECRIVAIN Rachid Mimouni, une autorité intellectuelle positive (épisode 4) par Benaouda Lebdai, professeur des Universités spécialiste de littératures coloniales et postcoloniales. Jusqu' au vendredi 30 octobre en ligne : youtube.com/watch?v=7bbwW9CPt50 Les multiples facettes d'un talent fauché en pleine maturité créatrice, à un moment où l'Algérie a tant besoin de ses intellectuels et de ses démocrates.

CHANTEUR Khaled revisité. Du dimanche 25 octobre au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec Didi, Aïcha, C'est la vie. »...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

PHOTO Atelier de formation avec le photographe Fouad Bestandji. Le samedi 17 octobre. 10h-16h.
Réservation et infos en ligne dans la limite des places disponibles: Tel : 0550386661 ou aller à bestandji.com/formation
Réglages de base. Le matériel est fourni pour la pratique et un studio photo disponible sur place pour les exercices.
La réussite au test de fin de formation donnera droit à une attestation de succès.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL

La nécessité de la numérisation

Nombre d'initiatives gouvernementales et individuelles sont entreprises, ces dernières années, en matière de numérisation du patrimoine culturel, un point important pour sa sauvegarde qui reste le meilleur outil contemporain de production de données scientifiques et de préservation de la mémoire et de l'identité.



Ces expériences touchent le manuscrit, le théâtre et le cinéma, elles restent limitées et devant le chantier que représente l'inventaire et la numérisation du patrimoine culturel. En 2016, le ministère de la Culture a lancé un portail électronique dédié au patrimoine matériel et immatériel, au cinéma, à la musique, au théâtre et autres formes d'expression pour vulgariser la diversité du patrimoine auprès du public. Ce site reste aujourd'hui encore limité à quelques aspects comme la musique andalouse, une grande partie du contenu n'est pas encore mise en ligne, rapporte l'Agence presse service d'Algérie.
Le 4e Art effectue depuis cinq ans une numérisation de son fonds documentaire et de ses 192 productions. Vidéos, textes dramaturgiques, photographies et affiches sont accessibles aux chercheurs, étudiants et professionnels de la culture, selon Aghiles Messadi, responsable des archives et de la documentation au Théâtre national algérien. Le patrimoine bâti compte des projets comme celui des fouilles opérées en 2015 au tombeau de la reine touareg Tin Hinan à Tamanrasset qui a intégré des relevés en 3D pour la reconstitution et la restauration du monument en cas de dommage, selon l'archéologue et chef de ce projet Farid Ighilahriz. Ce chercheur évoque aussi la mise en valeur par des opérations virtuelles de promotion. La numérisation préventive est aussi au cœur des travaux du laboratoire d'architecture méditerranéenne de l'Université Ferhat-Abbas de Sétif qui a élaboré en 2018 un inventaire en 3D des biens culturels, afin de créer une banque de données pour la restauration.
Les manuscrits sont les biens culturels les plus fragiles, ils nécessitent une numérisation urgente, en particulier les manuscrits religieux des zaouïa ou des particuliers. Abdallah Baichi, responsable des études et de la recherche au Centre national des manuscrits à Adrar, évoque 153 opérations de numérisation effectuées en partenariat avec 85 bibliothèques traditionnelles. Il estime que le centre rencontre de « grandes difficultés pour récupérer les manuscrits malgré de nombreuses campagnes de sensibilisation des détenteurs ». Des universités et institutions ont commencé à numériser leurs fonds documentaires à l'instar de la Bibliothèque nationale, de l'Université de l'Emir Abdelkader à Constantine, du Haut conseil de la langue arabe, du Haut conseil islamique ou du Haut commissariat à l'Amazighité.
Le 7e Art nécessite lui aussi des opérations de sauvegarde des anciennes bobines. La Cinémathèque algérienne, plus ancienne et plus importante du continent africain et du monde arabe, a déjà numérisé 15 courts métrages algériens des années 1960. Ce musée du cinéma dispose de 60 000 bobines pour un répertoire de plus de 5000 films algériens et étrangers. Un budget est alloué dernièrement pour l'acquisition de matériel de restauration. De son côté, le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel a numérisé 16 films des 120 œuvres inscrites, selon son directeur Mourad Chouihi, ces opération étant effectuées « en France et en Italie où se trouvent encore les copies négatives ».

R. C

EXPOSITION D'ARTISANAT À ORAN

Soutien à la femme rurale

L'ASSOCIATION de promotion de la femme rurale Main dans la main a organisé jeudi à Oran une exposition de produits d'artisanat en soutien aux femmes rurales aux talents avérés pour les encourager à développer leurs projets et promouvoir leur savoir-faire.
Organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme rurale sous le signe de L'autonomisation de la femme et de la fille rurale, cette manifestation qui s'est tenue à la maison forestière sise à haï El Menzeh (ex Canastel) en partenariat avec la conservation des forêts, a constitué une occasion à la trentaine de participantes pour mettre en valeur leurs activités et leurs produits d'artisanat et partager par la même leurs expériences. Il s'agit de produits confectionnés de mains de maître par des femmes issues d'horizons multiples, dont des artistes peintres, des enseignantes, des médecins, des dentistes, des artisanes, comme appui aux femmes et filles rurales, comme le soutient Mme Allou Baba Ahmed, présidente de l'association de promotion de la femme rurale de la wilaya d'Oran, en faisant savoir que les participantes ont pris conscience de l'importance des métiers qu'elles veulent sauvegarder et transmettre, en tant que créneaux créateurs d'emplois et de richesse et contribuant au développement socio-économique du pays. Biologiste de son état, Nacéra Bouhizeb, qui se veut un relais incitatif pour conseiller les femmes rurales, se dit mobilisée pour les accompagner et les former dans le jardinage, l'horticulture et l'ornement intérieur par un appui technique, notamment celui de la valorisation des déchets pour faire de l'engrais. Les visiteurs, nombreux, ont eu à découvrir et à apprécier des produits d'artisanat en vente libre qui reflètent la richesse de la création féminine et du patrimoine traditionnel et culturel de la wilaya d'Oran. L'évènement a été une occasion pour promouvoir le savoir-faire et la créativité des artisanes algériennes et leur implication dans le développement économique et social, en témoignent tous les tableaux chichement décorés à travers la technique



de la filographie, de même que ceux de la savonnerie à base d'huile d'olive, les tapis, la poterie, la calligraphie et la mosaïque, réalisés grâce à la récupération. « Rien ne se perd, qu'ils s'agissent de bouteilles, de boites de conserve. Tout est minutieusement décoré de motifs de fleurs brillants en surface », explique Naïma Bekka, ex-enseignante de physique au lycée Mustapha Haddam d'Oran qui utilise une sorte de hérisson comme support pour épingle customisé avec du fil doré rembourré avec de la ouate et du tissu, de même que les boites de chips, les boites de thé en guise de décoration. Un atelier de dessins dédiés aux enfants a été organisé comme espace récréatif, en marge de cette exposition, pour aiguiser leur curiosité et cultiver leur talent, nourrir leur créativité et développer leurs facultés, souligne Chahida Hassaine, membre organisatrice, qui annonce la réalisation d'une fresque par ces artistes en herbe.

APS

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel
Sixième édition, 2020

«La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du **«Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel»**, dans sa cinquième édition, comptant pour l'année 2020, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2020.
Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audio-visuelle et électronique.

OBJECTIFS:
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :
- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2019-2020.

Thème du concours: «La numérisation..une passerelle vers l'Algérie nouvelle »

Modalités d'attribution du prix :
Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :
- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
-Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :
Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :
a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.
b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives a l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :
Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 18 octobre 2020.
Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:
http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr

Le Jeune Indépendant du 17/10/2020 /ANEP gratuit 0067



Suède. Des cœurs dans le ciel en hommage aux victimes du coronavirus

Deux pilotes suédois ont dessiné des cœurs au-dessus de Stockholm pour rendre hommages aux victimes de l'épidémie de Covid-19 et à celles et ceux qui ont perdu leur emploi pendant la crise sanitaire.

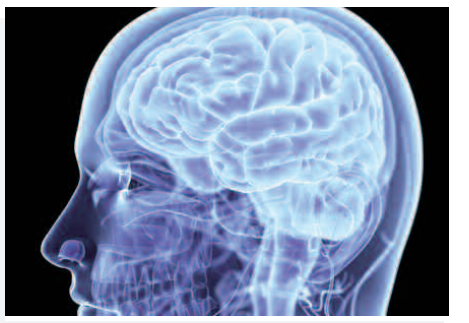
D'énormes cœurs dans le ciel. Les habitants de Stockholm et sa région (Suède) ont eu la surprise de voir planer au-dessus de leur tête jeudi plusieurs cœurs dessinés à l'aide d'avions, une manière de rendre hommage aux victimes du nouveau coronavirus.
Tracés à près de 3 000 mètres d'altitude, ces dessins éphémères d'un autre genre ont rapidement été balayés dans le ciel bleu suédois.
C'est un hommage aux victimes (du coronavirus, NDLR), mais aussi à ceux qui ont perdu leur emploi, notamment dans le milieu de l'aviation, raconte à Jacob Holländer, l'un des deux pilotes à l'origine des œuvres.
Avec son collègue Bengt Andersson, les deux professionnels, membres d'une équipe de spectacles aériens, disent avoir voulu répandre la joie dans les airs.

ZÉRO CONFINEMENT EN SUÈDE

La Suède a choisi une approche originale en Europe en ne confinant pas sa population pour lutter contre le Covid-19.
Jeudi, le bilan du royaume a atteint 5 500 morts pour plus de 74 000 cas. Rapporté à sa population, le pays scandinave affiche le cinquième plus mauvais taux de mortalité par million d'habitants due au Covid-19 dans le monde, cinq à douze fois supérieur à ceux de ses voisins nordiques (Norvège, Finlande, Danemark).

Notre cerveau a rétréci de 10% au cours des 30 000 dernières années !

Le cerveau humain a rétréci d'environ la taille d'une balle de tennis au cours des 30 000 dernières années. Le cerveau des femmes, qui est en moyenne plus petit que celui des hommes a connu une baisse équivalente en taille.
Selon les scientifiques ce changement de la taille du principal organe du système nerveux montre la rapidité de l'évolution, « J'appellerais cela une réduction majeure en un clin d'œil d'évolution » a déclaré l'anthropologue John Hawks, de l'Université du Michigan, aux USA.



Ce rétrécissement ne signifie pas que les humains modernes sont plus bêtes que leurs ancêtres, nous avons tout simplement développé d'autres formes plus sophistiquées d'intelligence.

MOSELLE. AMNÉVILLE : UNE STATUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE VENDUE 68 000 € À UN MYSTÉRIEUX ACHETEUR, TROP CHER POUR LA MAIRIE



LA STATUE DU GÉNÉRAL de Gaulle qui était installée dans un square d'Amnéville (Moselle) a été vendue aux enchères, ce jeudi 9 juillet. Un acheteur anonyme en a fait l'acquisition pour 68 000 €. La mairie, qui a tenté de renchérir pour conserver la sculpture sur son socle, va lancer un concours pour la remplacer.

La statue du général de Gaulle d'Amnéville (Moselle), va quitter son socle. Elle a été vendue aux enchères à un anonyme, ce jeudi 9 juillet, pour 68 000 €, rapporte France Bleu Moselle. Elle trônait sur le square de la rue principale depuis 1995.
Elle était jusqu'ici la propriété de l'association de l'office de tourisme de la commune, qui a déposé le bilan, raconte la radio locale sur son site. L'ouvrage de 2,50 mètres de hauteur, socle inclus, a été réalisé par le sculpteur Claude Goutin, originaire de la région. Le nouveau maire de Metz, François Grosdidier, avait assuré vouloir se porter acquéreur pendant sa campagne. Il ne s'est finalement pas présenté, a moins qu'il ne soit le mystérieux acheteur. Il n'a pas souhaité répondre aux questions de France Bleu.
Un concours pour une nouvelle statue
La mairie d'Amnéville, présente de son côté lors des enchères qui se tenaient à Verdun (Meuse), a tenté de racheter la statue mise à prix à 5 000 €. Mais elle n'était pas prête à renchérir sur les 68 000 €. Avec les frais, le nouveau propriétaire de l'œuvre déboursera, frais compris, 80 000 € au total. Il doit la récupérer avant le 1er septembre.

Le commissaire-priseur a seulement indiqué que la statue restait en France, sans plus de précision, précise France Bleu Moselle. Le maire d'Amnéville, Éric Munier, va lancer un concours pour remplacer l'ouvrage. Il souhaite qu'une nouvelle sculpture du général de Gaulle trône sur le socle. À l'époque, la Ville avait acquis la statue pour 50 000 francs (environ 7 500 €).

Une Ford Focus flashée à... 703 km/h en Italie



Même s'il s'agit sans aucun doute d'un dysfonctionnement, le conducteur devra quand même payer l'amende.
En Italie, le conducteur d'une Ford Focus a eu manifestement le pied (très lourd). Et pour cause, il a été flashé à 703 km/h, explosant ainsi tous les records de vitesse pour une voiture de série, citadine de surcroît. C'est dix fois plus vite que la vitesse maximale autorisée dans cette zone.

Il s'agit évidemment d'une erreur, due à dysfonctionnement du radar. En effet, la Focus, dans sa version sportive, ne dépasse pas les 250 km/h.
Le conducteur a malgré tout été condamné à une amende de 850 euros. Il a également perdu dix points sur son permis de conduire. Giovanni Strologo a donc contacté les autorités locales afin de demander des explications. Étonnamment, son amende n'a pas effacée. Il pourra néanmoins la contester après l'avoir payée.

Il survole les nuages en parapente: "Un sentiment tellement fou"



ETIENNE MÉREL, 31 ans, a tourné des images insolites dans le ciel de sa ville natale de Grenoble, en France. "Je skiais avec des amis et des nuages sont apparus au bas de la montagne pendant la journée. J'ai toujours voulu voler dans une mer de nuages avec mon parapente, alors j'ai raccourci ma journée de ski, j'ai changé de matériel et j'ai foncé! C'était l'un de mes meilleurs moments en parapente. C'est un sentiment tellement fou d'être juste au-dessus des nuages et de plonger ensuite à travers", a-t-il confié.

Les couleurs affectent la façon dont nous faisons nos courses !

Pour les commerçants, le shopping



est l'art de la persuasion, et bien qu'il existe de nombreux facteurs qui influent nos choix, c'est l'aspect visuel qui influera le plus sur la décision du consommateur, plus précisément, la couleur du produit, qui est plus persuasive que sa forme, son odeur, sa texture ou le son qu'il produit.
Statistiquement, 93% de la commercialisation est basée sur l'attrait visuel et 85% des acheteurs font leurs choix en se basant sur la couleur du produit.

CROISSANCE DES RANSOMWARE :

voici quatre façons dont les attaquants s'introduisent dans vos systèmes

Technologie : Les attaques par rançongiciel se multiplient. Voici les quatre façons dont l'attaque initiale est susceptible de commencer, selon les données de la société d'investigation Kroll.



L'impact des ransomware ne cesse de croître. Selon les données de la société d'investigation internationale Kroll, les logiciels de ransomware sont le problème de sécurité le plus courant auquel elle a été confrontée en 2020. Ces attaques représentaient plus d'un tiers des cas jusqu'en septembre dernier.

Et voici comment les attaquants entrent dans vos systèmes d'information : dans près de la moitié (47%) des cas de demande de rançon sur lesquels Kroll a enquêté, les pirates ont utilisé le protocole de bureau à distance (RDP - Remote Desktop Protocol) ouvert, un outil qui a été utilisé par de nombreuses entreprises pour aider le personnel à travailler à domicile, mais qui peut aussi donner aux attaquants un moyen d'entrer s'il n'est pas correctement sécurisé.

Plus d'un quart (26 %) des cas ont été attribués à un courriel d'hameçonnage, et un plus petit nombre a utilisé des exploits de vulnérabilité particuliers (17 %), notamment - mais pas exclusivement - Citrix NetScaler CVE-2019-19781 et Pulse VPN CVE-2019-11510.

Ryuk, Sodinokibi et Maze sont les 3 variantes de ransomware qui posent le plus de problèmes

Kroll a déclaré que trois secteurs avaient été particulièrement touchés cette année : les services, la santé, et les télécommunications. Cela contraste avec les données récentes d'IBM, qui suggéraient que l'industrie manufacturière, le secteur des services professionnels et le secteur public étaient les plus susceptibles d'être touchés.

Ryuk, Sodinokibi et Maze sont les trois variantes de logiciels de rançon qui posent le plus de problèmes en 2020, selon Kroll, représentant 35% de toutes les cyber-attaques.

Les ransomware ont tendance à passer par des périodes d'activité avant de redevenir silencieux, les développeurs s'efforçant de les mettre à niveau avant de reprendre l'action de piratage.

Ainsi, Kroll a déclaré avoir vu une résurgence des attaques de type Ryuk récemment.

De nombreuses variantes de ransomware volent maintenant des données d'entreprise et menacent de les publier : plus précisément, en téléchargeant entre 100 Go et 1 To de données propriétaires ou sensibles pour maximiser la pression pour payer la rançon. Kroll a déclaré que 42% de ses affaires traitées avec une variante connue de ransomware étaient liées à un groupe de ransomware qui exfiltre et publie les données des victimes.

La promesse de supprimer les données après rançon n'est plus tenue

Dans certains cas, les pirates ont renié leurs promesses de supprimer des données après le versement de la première rançon et exigent désormais un second paiement. Les pirates peuvent également augmenter la pression de différentes manières : Maze prétend que les données d'identification recueillies auprès des victimes qui ne paient pas seront utilisées pour des attaques contre les partenaires et les clients des victimes. L'un des clients de Kroll dans le secteur de la santé a découvert que le pirate avait envoyé des courriels directement à ses patients, les menaçant d'exposer leurs données de santé personnelles.

Au-delà des rançons, Kroll explique que la compromission des courriers électroniques professionnels (BEC), restait une menace majeure pour les organisations et représentait 32 % des cas, suivie par l'accès non autorisé aux systèmes.

Devon Ackerman, responsable de la réponse aux incidents chez Kroll North America, explique :

"Nous avons assisté à une augmentation prévisible des cyber-attaques jusqu'en 2020, car la pandémie COVID-19 a donné aux acteurs malveillants plus de possibilités de faire des ravages. L'évolution constante des créateurs de ransomware change constamment les objectifs de ceux qui tentent de défendre les données et les systèmes, la vigilance doit donc rester en tête de la liste des choses à faire pour les DSI".

Déconnecter les sauvegardes du réseau d'entreprise

Le meilleur moyen de protéger votre organisation contre les attaques est probablement de rendre l'accès initial plus difficile pour les pirates, ce qui signifie que des mesures de sécurité essentielles doivent être prises.

Il s'agit notamment de bloquer tout accès RDP inutile, de sécuriser tous les accès à distance grâce à une authentification à deux facteurs, de veiller à ce que tous les logiciels soient patchés et mis à jour, et de s'assurer que le personnel est formé pour repérer les courriels de phishing.

Il est également recommandé d'avoir des sauvegardes à jour qui ne sont pas connectées au réseau de l'entreprise.

SAP dévoile sa Customer Data Platform, promettant des engagements personnalisés à partir des données d'entreprise



TECHNOLOGIE : Le CDP de l'entreprise vise à aider les organisations à fusionner les données des clients à travers des points de contact - du commerce et du marketing aux ventes et aux services - pour améliorer les expériences.

Le géant des logiciels d'entreprise SAP lance une plate-forme de données clients (CDP ou Customer Data PLatform) qui vise à aider les organisations à fusionner les données clients sur plusieurs points de contact - du commerce et du marketing aux ventes et aux services - pour améliorer l'expérience. Bien que relativement nouveau, le marché de la plate-forme de données clients (CDP) est un espace très concurrentiel. Adobe, Oracle et plusieurs petits fournisseurs de logiciels proposent tous des CDP pour les marques qui souhaitent consolider leurs données clients en un seul endroit où elles peuvent être facilement exploitées.

Le besoin de CDP est né du nombre croissant de points de contact qui donnent aux marques de nouvelles informations sur leurs clients.

SAP affirme que son offre CDP est basée sur la technologie Gigya. Gigya était un fournisseur de gestion des identités et des accès lorsqu'il a été acquis par SAP en 2017.

La technologie de Gigya

Depuis, SAP a travaillé à l'intégration de la plate-forme de données d'identité de Gigya avec ses services Customer Data Cloud, SAP Hybris et ses profils. Les solutions SAP Customer Identity and Access Management et SAP Enterprise Consent and Preference Management ont également été intégrées. L'objectif était de prendre le milliard d'identités de clients gérées par Gigya et de mieux personnaliser et cibler les applications de SAP.

"Nous n'avons pas inventé le CDP, mais SAP Customer Data Platform ouvre le concept à un nouveau monde d'opportunités", a déclaré Bob Stutz, président de SAP Customer Experience. "SAP Customer Data Platform est l'un des CDP de niveau entreprise les plus avancés. Elle peut réellement offrir des expériences personnalisées qui transforment des utilisateurs anonymes en clients connus et fidèles en utilisant les canaux préférés du client, en unifiant de vastes quantités de données de front-office, de back-office et d'expérience comme seul SAP peut le faire".

Depuis l'acquisition de Gigya, la SAP a défini sa stratégie en matière de CDP. L'entreprise a décrit dans un billet de blog l'année dernière comment un CDP SAP fonctionnerait, en notant qu'il fournirait des capacités "pour ingérer une grande variété de données de n'importe où, puis activer des fonctions configurables de nettoyage des données et de résolution d'identité afin de résoudre les données en ligne et hors ligne en profils de clients unifiés".

La société a déclaré que son CDP ferait également ce qui suit :

1- Connecter et ingérer tous les attributs du client pour créer un profil unifié, y compris les événements et activités expérientiels et opérationnels, le comportement, le consentement et le profil de première partie, ainsi que les données démographiques

2- Activer et orchestrer ces données vers des applications connectées qui permettent des expériences personnalisées entre canaux et points de contact dans les domaines du commerce, du marketing, des ventes et des services

Établir des relations durables et de confiance avec les clients, fondées sur l'autorisation et les préférences du client

3- Connecter les expériences en ligne et hors ligne en temps réel pour permettre aux clients de se déplacer de manière significative d'un canal à l'autre

La plate-forme CDP de SAP fait partie de son unité commerciale "Expérience client", qui est dans la plate-forme Qualtrics. Acquise par SAP pour 8 milliards de dollars en 2018, Qualtrics est un rouage essentiel de la stratégie de croissance du cloud de SAP, car elle vise à fusionner les données clients et les données opérationnelles.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020

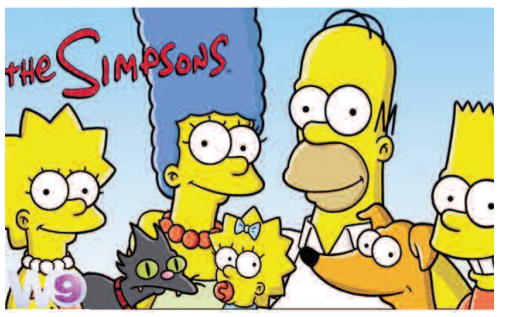
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.









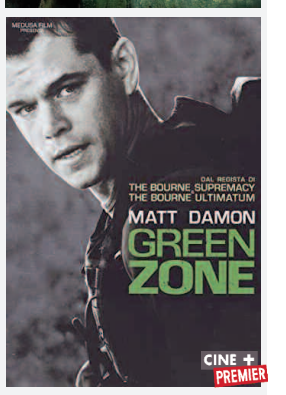






JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Divertissement Saison 2 - : TF1
Mask Singer

20h05 Culture Infos - Animalier
Primates, la force du clan

20h05 Série policière (2019 - Etats-Unis)
The Rookie : le flic de Los Angeles

20h10 Football / Ligue 1 CANAL+
Saison 2020 - : Marseille / Bordeaux

20h05 Série d'animation (2014 - Etats-Unis) W9
Saison 25
Les Simpson

19h50 Cinéma - Film de science-fiction CINE + FRISSON
Grande-Bretagne - Etats-Unis - 2006
Les Fils de l'homme

20h00 Une affaire tombée du ciel 6ter
Téléréalité (Etats-Unis)
Les rois de la réno

20h00 Cinéma - Thriller CINE + PREMIER
Green Zone

20h15 Divertissement-humour C8
Le grand bêtisier

20h10 Cinéma - Drame - 2019 CINE CINEMA
Official Secrets

19h50 Cinéma - Film d'animation CANAL+ family
Etats-Unis - 2019
La famille Addams

20h15 Série policière (1975 - Etats-Unis) TMC
Saison 5 - Épisode 3: Jeu d'identité
Columbo

09h12 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2017 - Italie)
Saison 3 - Épisode 1: Le mal-aimé - 1 à 12 épisodes

Gomorra

Malammore est obligé d'annoncer la mort de Don Pietro à ses enfants et aux membres de son clan. Genny, qui vient d'avoir un enfant, décide de reprendre les affaires de son père malgré sa tristesse. Malammore met tout en oeuvre pour retrouver l'assassin de son patron, Ciro Di Marzio.

20h05 Série dramatique (2019 - France)
Saison 1 - Épisode 1:

Les sauvages

Idder Chaouch est le candidat de la gauche à l'élection présidentielle. A l'issue du débat du second tour, l'homme politique fait figure de favori. Jasmine, sa fille, entretient une relation sérieuse avec Fouad, un acteur de série télévisée qui commence à avoir un certain succès. Le jeune homme voit débarquer dans sa vie Nazir, son frère aîné qui vient d'avoir une permission de la prison où il purge une longue peine.

22h48 Série policière (2020 - Allemagne)
Saison 3 - Épisode 1:

Babylon Berlin

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:14	12:15	15:22	17:54	19:11
CONSTANTINE	05:18	12:19	15:28	17:59	19:15
ALGER	05:32	12:34	15:41	18:13	19:30
OUARGLA	05:23	12:24	15:37	18:08	19:21
CHLEF	05:39	12:40	15:49	18:20	19:37
MOSTAGANEM	05:44	12:45	15:54	18:25	19:42
ORAN	05:47	12:48	15:57	18:29	19:44

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6816 – SAMEDI 17 OCTOBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	13°
Oran	23°	11°
Constantine	20°	5°
Ouargla	26°	13°

MOKHTAR L'INNOVATEUR DIGITAL

Une lumière dans une zone d'ombre

Allongé sur son lit dans une chambre peu éclairée et sommairement meublée, il trifouille dans son portable non pas pour consulter les dernières publications sur TikTok ou Snapchat mais pour brasser les nouveautés et les astuces dans le domaine qu'il affectionne le plus. Le clavier en mode silencieux pour ne pas réveiller son jeune frère avec lequel il partage la chambre et qui s'apprête à passer son bac en cette année inédite de Covid-19, il se faufile dans les sites spécialisés ou échange avec quelques experts sur les forums.

La connexion 3G lui joue souvent des tours pendant que résonne dans sa tête les propos du président Tebboune : «Je serai intransigeant s'agissant des coupures Internet». Mokhtar est conscient que sans une bonne connexion Internet, il aura du mal à visionner ou à télécharger ce dont il a besoin et qui rapportera, espère-t-il, beaucoup au pays dans cette ère du tout-digital. Dans ces moments nocturnes, dans cette maison, balayée par les vents de sable, son esprit vaque dans des rêves, dont celui de posséder un bureau avec employés et assistants.

Mokhtar ne désespère pas, en dépit des vexations et des frustrations qu'il a subies par le passé, dit-il, de la part d'une bureaucratie moribonde qui encourage les jeunes à la «harga» ou aux actes extrêmes. Mokhtar Bouraoui a emboîté le pas à la modernisation numérique que l'Etat veut instaurer dans cette «Algérie nouvelle» pour créer une start-up. A 29 ans, il se dit «gavé de discours pleins de promesses» affirmant qu'il veut du «concret» et que les actes suivent la parole. C'est justement sur le terrain que les discours sont mis à l'épreuve. «J'ai vu comment les enfants de nantis, de privilégiés, raflaient des prêts pendant que mon dossier pour un projet numérique se remplissait de poussière dans des bureaux où l'email n'a point d'existence», déplore-t-il.

Ces aléas ne le découragent pas pour autant. Pour ses anciens camarades de classe, Mokhtar est une lumière en informatique et un mordu du net. «J'aurai dû choisir cette branche ou me perfectionner dans le digital», confesse son ami Samir, architecte et qui apporte son aide à Mokhtar dans l'étude des sols et des terrains. Défavorisé par ses modestes conditions sociales, l'éloignement de son village, près de Tolga dans la wilaya de Biskra, classé zone d'ombre par les autorités locales, Mokhtar se montre opiniâtre et résolu à



réaliser son projet de numériser la cartographie selon les secteurs d'activité. Depuis quatre mois, ce jeune inventeur quitte sa maison, un sac au dos et des rouleaux de papier sous le bras. A pas décidés, il se dirige vers un petit atelier loué pour finaliser son projet et se rapprocher de l'administration ainsi que des banques.

UN PROJET «INSENSÉ»

C'est en 2016 que Mokhtar a décidé de se lancer dans ce projet «insensé». «Je dis projet fou parce que mes amis et proches m'ont dit que personne n'entendra parler de moi ni de mon projet sans piston et face à une bureaucratie qui me mettra des bâtons dans les roues», se rappelle-t-il.

Le projet de Mokhtar est pourtant réalisable. Il s'agit de numériser la cartographie selon les secteurs d'activité (touristique, industrielle, municipale et autres), à travers une nouvelle technique qu'il a lui-même élaborée, qui permettrait un gain précieux de temps et d'argent mais surtout une transparence dans la gestion des dépenses publiques.

«L'une des caractéristiques de mon projet consiste au niveau local à numériser toutes les infrastructures, avec un système conçu pour signaler tout dysfonctionnement en temps réel et enregistrer et sauvegarder chaque dépense de manière instantanée et définitive», explique-t-il. Mokhtar indique que le projet est décliné sous une forme online ou sur application. Il peut être intégré dans une plateforme digitale nationale reliée à toutes les institutions grâce à de simples plug-in, lesquels permettent à tous les responsables d'accéder à toutes les données cartographiques à travers le territoire national.

Chaque changement ou altération dans la cartographie sera visible en direct, identifié, ce qui permettra une réaction rapide. Les terrains appartenant à l'Etat ainsi que les terres agricoles ou le foncier industriel, quel que soit l'endroit, seront sous les yeux des autorités. Toute personne qui sera impliquée dans ce processus sera identifiée. «Si un P/APC ou un wali attribue un terrain à Bordj Badji Mokhtar, son nom sera vu par un responsable à Alger ou à Oran», poursuit-il.

«Le temps des entraves bureaucratiques, je l'espère, est révolu». C'est à cette citation du Président qu'il s'accroche pour donner corps et âme à son projet. Mokhtar faisait partie du cortège des jeunes qui ont assisté à la première Conférence nationale des start-up «Algeria Disrupt 2020». Le lancement du Fonds de financement des start-up représente pour ce jeune promoteur la preuve «tangible» de la vraie volonté de changement radical pour une nouvelle Algérie, basée sur les principes de l'égalité pour tous ceux qui veulent apporter leur pierre à l'édifice.

«J'ai vu mon projet se concrétiser au moment où j'ai entendu le Président de la République annoncer le lancement de ce fonds, c'était un soulagement pour moi. Le fait de m'adresser à des gens qui comprennent l'importance des start-up m'a rassuré», affirme Mokhtar.

DOMPTER LES OBSTACLES

Il révèle qu'il n'a jamais imaginé pouvoir un jour faire part de son projet à une personnalité aussi influente qu'un ministre, lui qui se démenait pour rencontrer un responsable local.

Cette rencontre a été pour Mokhtar l'occasion de côtoyer d'autres jeunes talents, de partager avec eux son rêve, ses ambitions, son expérience et surtout son désir de participer au changement et à faire évoluer les choses.

Au milieu de son atelier, propre et ordonné, sur les murs duquel sont accrochées des cartographies de plusieurs régions du pays, le jeune talent effectue des allers-retours interminables entre son PC portable et les cartes étendues sur une table à sa gauche. Il mesure, marque et calcule puis transmet tous sur son ordinateur. Un travail qui semble interminable et surtout éprouvant pour une seule personne.

«J'ai eu du mal à concrétiser mon projet, surtout durant la phase de la récolte des données», dit-il, avant d'ajouter qu'il lui est arrivé de se déplacer une dizaine de fois à l'administration concernée pour confirmer une information. «Des fois, ce n'était pas de leur faute car toutes les données sont rassemblées dans des cartons ou sur des registres et la recherche prend beaucoup de temps», affirme-t-il. «Il fut un temps où seul le cyber avait l'Internet dans notre localité», ironise-t-il

Quand il a un peu de temps, il rejoint dans un café ses amis Amine, Khaled et Mahmoud, qui veulent à leur tour créer une start-up. Mokhtar les motive et leur explique avec tous les détails les démarches et procédures administratives à suivre. «Personne ne m'a aidé au départ», lance-t-il. Pour y arriver, «cela m'a coûté de l'argent, du temps, beaucoup d'énergie et surtout la force de dompter les vexations et les obstacles».

«Maintenant, il est de mon devoir d'aider et de motiver les jeunes de mon village afin qu'ils réalisent à leur tour leur rêve et qu'ils participent au développement de notre pays», estime-t-il.

La persévérance de Mokhtar a porté ses fruits. Il est en négociation avec une grande entreprise intéressée par son produit. Sur son portable, il consulte les vidéos sur l'art de négocier, sur l'e-marketing et l'e-commerce.

«Il y a lieu d'élargir sa cartographie de connaissance dans ce monde digital en constante mutation», conclut-il fièrement.

Mohamed Mecelti

